

Association

ARAGO – DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le **lundi 24 octobre 2022** s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'association ARAGO – DAFFA au Lycée Richelieu, 64 rue George Sand, 92500 Rueil-Malmaison.

PERSONNES PRESENTES ET REPRESENTÉES :

Pascale Salvage, adhérente, en visioconférence
Dominique Bussy, adhérente, en visioconférence
Axel Smidt, adhérent, en visioconférence
Philippe Lacour-Gayet, adhérent, en visioconférence
Jérôme Dumont, adhérent, en visioconférence
Nicolas Poirier, président,
Bertrand Sabot, vice-président,
Paul Baquiast, vice-président,

Représentés par pouvoir :

Paul Poirier, trésorier
Jérôme Gerest, adhérent
Gérard Bonnet, adhérent

L'assemblée générale désigne *Nicolas Poirier* en qualité de président de séance et *Bertrand Sabot* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Fixation du montant de la cotisation 2023
 - Présentation du rapport d'activité
 - Affectation du résultat
 - Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours
 - Renouvellement des membres du conseil d'administration
 - Nomination des présidents des comités thématiques
- Suivi de :
- Questions diverses.

Association ARAGO - DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

Siège social : 62 rue Sainte Apolline - 91740 Chalou-Moulineux

Adresse de gestion : 115 bis rue Notre Dame des Champs - 75006 PARIS

Association loi 1901 - N°W911005970

Email : arago.daffa@gmail.com - Tél. 06 81 74 52 62

Association

ARAGO – DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

PREAMBULE :

Après un « tour de table » permettant à chacun des participants de se présenter, il est rappelé que les statuts de l'association prévoient que l'assemblée générale ordinaire délibère à la majorité des membres qui sont présents, membres adhérents à jour de leur cotisation à la date du 24.10.2022, soit seize personnes, membres du bureau inclus.

DELIBERATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR :

Les différents points de l'ordre du jour sont ensuite discutés dans l'ordre proposé dans la convocation.

1^{ère} délibération.

Fixation du montant de la cotisation 2023. A la majorité des présents, le montant de la cotisation pour l'année 2023 est fixé à vingt euros (20€), reconduisant le montant de l'année 2022.

Si à ce jour, l'association n'a pas encore planifié de dépenses ou de financement, le nombre et le caractère des projets nombreux qu'elle compte mener à bien soulèvera la question des ressources.

Une discussion s'ouvre alors sur le caractère d'intérêt général dont pourrait potentiellement bénéficier l'association afin d'être en droit d'émettre des reçus fiscaux.

Le bureau en prend acte et se rapprochera dans ce sens de la sous-préfecture d'Etampes, service des associations, où ont été déposés les statuts.

2^{ème} délibération.

Présentation du rapport d'activité. Le rapport d'activité, préalablement transmis à l'ensemble des adhérents, n'a pas soulevé de remarque particulière et a été approuvé à la majorité des présents.

3^{ème} délibération.

Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours et affectation du résultat. Le bureau a rendu compte aux présents de la situation comptable de l'association dont le compte bancaire, ouvert au CIC, présente un solde créditeur de 470€ au 24.10.2022. Aucune dépense n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé. La proposition de reporter ce solde sur l'exercice 2023 est approuvée à la majorité.

Association ARAGO - DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

Siège social : 62 rue Sainte Apolline - 91740 Chalou-Moulineux

Adresse de gestion : 115 bis rue Notre Dame des Champs - 75006 PARIS

Association loi 1901 - N°W911005970

Email : arago.daffa@gmail.com - Tél. 06 81 74 52 62

Association

ARAGO – DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

4^{ème} délibération.

Renouvellement des membres du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration proposent d'être reconduits dans leur fonction pour l'année 2023 et en font la demande aux présents.

Sont renouvelés à la majorité des présents :

Nicolas Poirier, président

Bertrand Sabot, vice-président

Paul Baquiast, vice-président

Paul Poirier, trésorier

5^{ème} délibération.

Nomination des présidents des comités thématiques.

Une organisation par comités thématiques – Mémoirel – Scientifique & littéraire – Généalogique & digital - a été proposée aux adhérents en annexe de la convocation à l'AG. Chaque comité constitué a vocation à nommer son président. Compte tenu du nombre d'adhérents, de l'identification de projets prioritaires actuellement en cours, de la nécessaire mise en place d'outils pour permettre à ces comités de fonctionner (site internet notamment), cette organisation est considérée par la majorité des présents comme prématurée pour les deux comités Généalogique et Mémoirel et devra être rediscutée courant de l'année prochaine. De son côté, le comité Scientifique & littéraire, présidé par Paul Baquiast, a commencé de se constituer avec une équipe dont la liste sera communiquée aux adhérents d'ici fin 2022.

Les différents points inscrits à l'ordre du jour étant traités, divers sujets sont évoqués, ne donnant pas lieu à délibération :

Questions diverses.

Accès et développement de l'arbre généalogique sur Geneanet créé par Bertrand Sabot et déjà enrichi de quelques 300 références.

Il a été convenu qu'un accès en consultation serait ouvert à l'ensemble des adhérents. Ceux disposants d'informations permettant de le compléter transmettrons leurs éléments à Bertrand Sabot et/ou Nicolas Poirier qui se chargeront de les intégrer à l'arbre.

Contribution à la page Wikipédia de François Arago et développement potentiel d'autres pages de référence. Le comité scientifique & Littéraire conduit par Paul Baquiast sera en charge de leur coordination.

Association ARAGO - DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

Siège social : 62 rue Sainte Apolline - 91740 Chalou-Moulineux

Adresse de gestion : 115 bis rue Notre Dame des Champs - 75006 PARIS

Association loi 1901 - N°W911005970

Email : arago.daffa@gmail.com - Tél. 06 81 74 52 62

Association

ARAGO – DAFFA

Descendants et Amis de la Famille de François Arago

Création d'un site internet. Ce site aura pour principal objectif de promouvoir les différentes actions de l'association : commémorations, publications, conférences et démarches diverses, mais aussi de rassembler les archives des membres souhaitant les partager au sein d'un fond documentaire.

Paul Baquiast suggère d'utiliser les ressources gratuites fournies par Google Sites qui ont fait leurs preuves pour le site de l'Association Des Amis D'Eugene Et Camille Pelletan. Nicolas Poirier se charge d'initier le projet.

Une liste de dates et de lieux de commémorations est en cours de développement.

Dates à venir et à compléter :

26.11.2022 – Mort d'Emmanuel Arago (Père Lachaise)

26.01.2023 – Mort de Lucie Laugier Mathieu (Montparnasse))

6.03. 2023 – Mort d'Etienne Arago (Montparnasse)

5.09.2023 – Mort de Marie Arago née Roig (Estagel)

2.10.2023 – Mort de François Arago (Père Lachaise)

Afin de progresser dans la constitution de ces comités et dans les différents projets, une visioconférence de travail sera proposée en janvier-février 2023.

*Nicolas Poirier, Président de séance
Bertrand Sabot, Secrétaire de séance*

